



Conseil économique et social

Distr. générale
24 avril 2012
Français
Original : anglais

Session de fond de 2012

New York, 2-27 juillet 2012

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration présentée par l'Asociación de Federaciones y Asociaciones de Empresarias del Mediterráneo, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, qui est distribuée conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2012/100.



Déclaration

Nous souhaiterions mettre un accent particulier sur le troisième objectif du Millénaire pour le développement : promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Atteindre les buts qui sont liés à cet objectif est crucial pour la croissance économique et l'élimination de la pauvreté dans les États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Comme le montrent l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que plusieurs études, accroître les possibilités économiques des femmes stimule les économies nationales.

Promouvoir l'emploi indépendant est un moyen de faciliter l'accès des femmes au travail décent et d'accroître leurs possibilités économiques.

Des actions visant à motiver et soutenir les femmes dans la création de petites entreprises sont indispensables, particulièrement au moment où elles sont durement touchées par la crise financière actuelle.

Des organisations internationales traitant de la problématique hommes-femmes, des associations professionnelles nationales de femmes et d'autres organisations appliquent déjà des programmes utiles visant à surmonter les barrières auxquelles sont confrontées les femmes dans la création et le développement de leurs entreprises, notamment les difficultés d'accès au financement, à l'information, aux réseaux, aux marchés et à la formation.

Nous voulons lancer un appel aux États Membres afin qu'ils intensifient plus que jamais leur soutien aux initiatives locales, régionales, nationales et internationales visant à abattre les barrières qui empêchent les femmes de saisir leur chance sur le plan économique, en favorisant l'entrepreneuriat des femmes. Afin d'apporter des réponses correspondant aux besoins particuliers des femmes dans chaque pays, les États devraient s'appuyer sur l'expertise et le savoir-faire d'organisations qui travaillent en collaboration étroite avec les femmes dans le domaine de leur autonomisation économique, telles que les associations professionnelles de femmes.

De nombreuses organisations non gouvernementales travaillent sur cette question en fournissant des informations, des formations et d'autres instruments importants. Toutefois, un manque de financement et/ou de soutien des institutions à ce genre d'initiatives complique parfois leur perfectionnement ou leur capacité à élargir leur cible. En intégrant et en coordonnant les efforts des différentes parties prenantes, il sera possible de développer des programmes efficaces et adaptés aux besoins.